

LA MORT

SI ON EN PARLAIT ?

Paris, le 27/10/2020

COMMUNIQUE DE PRESSE

La mort si on en parlait ?

A l'occasion de la Toussaint, le Groupe VYV et MAIF renouvellent leur collaboration pour libérer la parole autour de la mort avec une approche innovante et 100% sociétale via un événement digital. Requestionner la mort à une période où les personnes endeuillées sont de plus en plus nombreuses reste malheureusement, un sujet plus que d'actualité.

Une nouvelle édition à vocation pédagogique



Après avoir réuni plus de 4 000 participants à Marseille en 2019 grâce à une approche inédite autour du sujet de la mort, le **Groupe VYV et MAIF** souhaitent de nouveau susciter la réflexion avec la 2ème édition de « La mort si on en parlait ? », repensée et adaptée au contexte sanitaire actuel.

Elle se tiendra le **1er novembre** dans un format digital et interactif via un site conçu pour l'événement. Le thème de la mort sera abordé lors d'une émission articulée autour de plusieurs tables rondes sous un angle sociétal, éthique et numérique.

Les reportages et interventions d'experts seront enrichis par des contenus podcastés dès le lendemain de l'événement. **Le public sera invité à participer à l'émission pour prendre part au débat grâce à un dispositif de tchat** en direct en s'inscrivant sur le site. **L'émission** de 90 minutes **sera diffusée le 1er novembre à 17h** sur le site : <https://lamortsionenparlait.fr/>

L'objectif de cet événement à l'initiative des deux acteurs mutualistes, **est de transformer la vision de ce « moment de vie » en changeant le regard que nous lui portons**. Dans l'optique de briser les tabous et de libérer la parole, la mort sera évoquée de manière pédagogique par des experts et la parole laissée aux invités et aux citoyens-internautes.

Un événement créé par :

GROUPE
vyv



lamortsionenparlait.fr

Briser le tabou autour de la mort



Alors que l'INSEE recense 614 000 décès en France sur l'année 2018, « **La Mort, si on en parlait ?** » requestionne ce sujet sociétal à l'ère du 21ème siècle de manière positive et chaleureuse. Selon l'étude CREDOC menée en 2016, **42% des français se disent être en état de deuil.**

Le deuil est l'expérience de vie la plus partagée et paradoxalement la plus taboue. Aujourd'hui, de nombreux outils d'accompagnement existent comme la plateforme « Mieux traverser le deuil » ou l'association « Le Point Rose » qui accompagne la perte d'un enfant.

« Le rapport à la mort influe sur la vie et les destins individuels et collectifs. Nos sociétés l'expriment : le temps du débat est venu ! Scruter les initiatives des territoires, partager les expériences et challenger les projets, telles sont les ambitions de la démarche. Face aux enjeux sociaux, économiques, technologiques et environnementaux que soulèvent un tel sujet, nos mutuelles choisissent de privilégier des échanges au long cours. Gageons qu'il en ressortira des bénéfices pour chacun et pour la société. »

Thierry Monminoux, Vice-président de la MAIF

3 temps pour réfléchir, échanger, prendre de la hauteur

Le 1er novembre, le Groupe VYV et MAIF invitent tout un chacun à devenir acteur en proposant une réflexion autour du sujet, de l'échange et une écoute bienveillante aux citoyens-internautes. Cette émission articulée autour de 3 axes : **le Deuil** (comme chemin à apprivoiser), **le Numérique** (comme postérité éternelle) et **l'Impact sociétal** (origines et accompagnement de la mort dans notre société) est animée par des experts, tels que :

- Boris Cyrulnik, neuropsychiatre, éthologue et psychanalyste ;
- Christophe Fauré, psychiatre et psychothérapeute spécialisé dans l'accompagnement des ruptures de vie ;
- Dominique Pon, fondateur d'Eternesia et directeur général de la clinique Pasteur à Toulouse ;
- Marie-Frédérique Bacqué, psychologue, professeure en psychopathologie et auteure d'ouvrages sur la fin de vie.

Un événement créé par :

GROUPE
vyv



lamortSIONENparlait.fr

En 2021, L'émission « la mort si on en parlait ? » sera organisée à Nantes. Une nouvelle occasion d'échanger, de partager des points de vue stimulants et de débattre de manière physique grâce à l'accompagnement d'experts et de professionnels.

« Le mouvement mutualiste s'est construit depuis plusieurs siècles sur le principe de la solidarité et se traduit par l'entraide plutôt que l'isolement. Ne pas rester seul face au risque, la maladie, la vieillesse, la mort. Voilà pourquoi aujourd'hui encore, les questions liées à la mort, au deuil, à l'accompagnement des malades comme des proches, sont au cœur de l'action et de la réflexion de nos mutuelles. Des mutuelles qui restent d'abord des sociétés de personnes confrontées en toutes circonstances à la dignité humaine. »

Jean-Bernard Desmonts Président de RMA - Assisteur du Groupe VYV

A PROPOS

Le Groupe VYV et MAIF consolident leur partenariat initié en 2018 avec une volonté commune de renforcer les liens et de développer des projets autour de la santé, la protection des biens et la prévoyance.

MAIF

6ème assureur automobile et 1er assureur du secteur associatif, MAIF couvre l'ensemble des besoins de plus de 3 millions de sociétaires (assurances de biens, prévoyance, santé, assistance, épargne, crédit...), pour un chiffre d'affaires de 3,7 milliards d'euros en 2019.

Régulièrement plébiscitée en matière de relation clients, MAIF est devenue en 2020 société à mission, avec pour raison d'être de porter une attention sincère à l'autre et au monde et de la placer au cœur de chacun de ses engagements et de ses actions.

Plus d'informations sur : www.maif.fr



Le Groupe VYV, entrepreneur du mieux-vivre

Le Groupe VYV est le **1er acteur mutualiste de santé et de protection sociale en France**. Autour de ses 4 métiers (Mutuelle et assurance, Services et assistance, Soins et accompagnement, Habitat et logement social), le Groupe VYV développe des offres complètes et personnalisées pour accompagner et protéger tous les individus tout au long de la vie.

Pour aller plus loin dans l'accompagnement, le Groupe Arcade-VYV, nouveau pilier du Groupe VYV, propose un dispositif inédit visant à promouvoir le logement comme un vrai déterminant de santé. Le Groupe Arcade-VYV est le 4e bailleur social de France, par la taille de son parc HLM qui représente 170 000 logements, 5 500 logements construits par an et 681 établissements adaptés aux publics spécifiques.

Créé en 2017, le Groupe VYV œuvre au quotidien pour être utile à tous et à chacun. L'ensemble des composantes du groupe protège 11 millions de personnes au sein de son écosystème et propose des solutions adaptées à plus de 88 000 employeurs publics et privés.

Le chiffre d'affaires du groupe, intégrant une évaluation du chiffre d'affaires des entités de l'UGM VYV Coopération, est d'environ 10 milliards d'euros ; sur le seul périmètre combiné du Groupe VYV, le chiffre d'affaires est de 8,7 milliards d'euros. Acteur engagé, avec 10 000 élus dont près de 2 600 délégués, le Groupe VYV innove et anticipe pour construire une société plus équitable et socialement responsable.

Plus d'informations sur : www.groupe-vyv.fr



Contacts presse Groupe VYV

Nina Tanguy : 01 41 34 22 03 • ntanguy@hopscotch.fr
Paul Caillaud : 01 41 34 22 67 • pcaillaud@hopscotch.fr

Contacts presse MAIF

Garry Menardeau : 06 29 37 10 99 • garry.menardeau@maif.fr
Simon Vuillemin : 06 11 44 61 78 • simon.vuillemin@maif.fr